Soutien à l’accompagnement de crèches dans l’utilisation de couches lavables

Communauté d'Agglomération d'Angers Loire Métropole

Auteur :

Bp 80 011

49105 Angers

Voir le site internet

Myriam Larue

myriam.larue@angersloiremetropole.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Angers Loire Métropole est une communauté d’agglomération qui compte 275.000 habitants. Depuis 2005, elle mène un programme local de prévention en vue de réduire sa production d’ordures ménagères de 307 kg/hab/an à 285 kg/hab/an.

Les couches jetables représentent 400 tonnes de déchets par an à l’échelle de l’agglomération. **La Communauté a désiré traiter ce flux comme une priorité.**

En 2009, Angers Loire Métropole mandate l’association Unitio (créée par les dirigeants d’Edi Conso et Coup de Pouce 49) afin d’étudier la faisabilité d’un projet de location et lavage de couches lavables auprès des structures d’accueil de la petite enfance et la mise en place d’un process respectant toutes les normes afférentes à la santé publique et la petite enfance.

Contact UNITIO : Carine ONILLON, coordinatrice (02 41 74 19 30 - carine.onillon@unitio.fr), www.unitio.fr.

Fin 2010, le test s’avérant concluant, il est proposé de tester plus largement ce service auprès de structures volontaires sur le territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

A travers cette dynamique, Angers Loire Métropole a poursuivi plusieurs objectifs :

- réduire la production de déchets sur le territoire ;
- mettre à disposition un service de location et lavage pour promouvoir l’utilisation de couches lavables à l’échelle locale ;
- mettre en place une pédagogie d’accompagnement des structures d’accueil de la petite enfance ;
- fournir un service de couches lavables pour 400 enfants fréquentant les structures d’accueil de l’agglomération ;
- équiper au minimum la moitié des enfants présents dans les crèches en expérimentation

Résultats quantitatifs

- **6 structures** ont été accompagnées dans l’expérimentation de couches lavables représentant 27

professionnels.
- Jusque janvier 2012, cela a représenté **5 000 couches lavables utilisées**.
- L'expérimentation était proposée aux **150 places de ces structures**.
- L'utilisation des couches lavables a permis d'éviter **plus d'une tonne de déchets** au cours de l'année 2011.

Résultats qualitatifs

- **Mise en réseau d'acteurs** sur le territoire démontrant d'un réel enthousiasme.
- Création de liens entre acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Formation du personnel d'accueil et sensibilisation des parents.
- Mixité sociale des crèches.
- Bonne adhésion des professionnels de la petite enfance et implication de leur part.

MISE EN OEUVRE

Planning

- **Mars 2009 :** réflexion menée par l'entreprise d'insertion Edi Conso et l'Association Petite Enfance et sollicitation d'Angers Loire Métropole afin de développer un service de location et lavage de couches.
- **2010 :** étude de faisabilité.
- **Mai 2011** : élaboration d'une convention entre Angers Loire Métropole et UNITIO pour une expérimentation plus large.
- **Novembre 2011 à mars 2012** : utilisation des couches lavables par 6 structures d'accueil (1 crèche s'est désistée après 1 semaine) qui se sont portées volontaires. Les couches lavables ne sont utilisées qu'après l'accord des parents.
- Les couches sont livrées quotidiennement par l'association d'insertion dans les structures d'accueil. Cette même association récupère ensuite les couches souillées et confie leur lavage à la blanchisserie hospitalière du Centre de santé mentale angevin (le SIBA).
- **Avril 2012 :** interruption de l'expérimentation pour permettre un ajustement technique des couches qui présentent une usure au séchage, selon les normes hospitalières, plus rapide qu'initialement prévu.

Moyens humains

- L'opération a mobilisé le chargé de mission prévention (écriture cahier des charges, suivi d'UNITIO, présence réunion, etc.), soit environ 5 % de son temps sur la période 2011 à mars 2012.
- UNITIO a réalisé l'étude de faisabilité, la mise en place et l'accompagnement auprès de structures.
- Prestataire de location, d'entretien et de livraison : 500h de janvier à décembre 2011.

Moyens financiers

Angers Loire Métropole a soutenu le projet **en attribuant une subvention de 0,11€ par couche lavable**. Cette somme représente la différence de coût entre la couche jetable et la couche lavable, service location et entretien compris.

Moyens techniques

- Couverture médiatique : locale et nationale.
- **UNITIO** a organisé et proposé une trentaine de rencontres en 2011 pour présenter le projet et expliquer son fonctionnement aux différents acteurs (élus, techniciens, professionnels, parents et enfants).
- Un comité de pilotage a été créé incluant trois directions (Déchets, Insertion, Éducation Enfance), Unitio, l'APE et la mutualité Anjou Mayenne.
- Un stock de couches et des sacs de transports ont été mis à disposition de chaque crèche.

Partenaires mobilisés

Le réseau UNITIO créé par les gérants d'Edi Conso et Coup de Pouce 49 comprend :

- Edi Conso pour la fabrication des couches
- L'ACI, chantier d'insertion « les Ateliers d'Edi Conso » pour le ramassage, la préparation et la livraison des couches.
- SIBA, établissement public de lavage, essentiellement pour les maisons de repos et les hôpitaux.

- 6 structures d'accueil de la petite enfance avec 4 crèches, 1 micro crèche et 1 multi accueil avec différents

gestionnaires ;
- La Ville d'Angers pour la crèche de « Monplaisir » et la micro crèche « Les Plantes ».
- L'Association Petite Enfance, gérant une dizaine de structures d'accueil sur le territoire (dont 2 en expérimentation).
- La Mutualité Française Anjou-Mayenne, gérant de structures d'accueil sur le territoire (dont 2 en expérimentation).

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette expérience est reproductible pour autant que les acteurs locaux puissent établir des collaborations afin de proposer un service complet de location et entretien mais aussi d'accompagnement méthodologique. Le réseau UNITIO a vocation à essaimer ce modèle sur d'autres territoires.

Difficultés rencontrées

La grandeur de l'expérimentation a permis de mettre en évidence de nouveaux paramètres peu étudiés jusqu'ici. A titre d'exemple :

- le nombre de couches utilisées par enfant, par structure ;
- la réaction des enfants les plus grands ;
- les différences de morphologies des enfants ;
- la fragilité des matières imperméables ;
- le temps d'utilisation d'une couche ;
- etc.

Le lavage industriel a été réalisé selon les normes RABC.

Un processus d'évaluation et de faisabilité a été organisé avant d'entamer une réelle phase d'expérimentation.

Recommandations éventuelles

- Cette expérience a fait l'objet d'un accord-cadre entre le réseau UNITIO et Angers Loire Métropole à l'issue d'un comité de pilotage composé d'élus, de techniciens et de directrices de crèches.
- Réalisation d'une étude de faisabilité en amont. Le test s'avérant concluant, des structures d'accueil ont souhaité poursuivre l'opération moyennant une aide financière.
- Le temps d'information proposé aux élus, professionnels et parents est indispensable. Par ailleurs, les animateurs doivent être formés pour répondre aux demandes parfois ciblées des acteurs.
- Un travail sur la forme des couches est à poursuivre pour qu'elles puissent être portées par un maximum d'enfants.
- Plus d'éléments d'évaluation disponibles dans le rapport UNITIO (02/2012).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COUCHES LAVABLES

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marc JANIN
marc.janin@ademe.fr
Direction régionale Outre Mer